



Numéro de l'acte	2020-120-RHES
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	5.2.2

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2020**

### **QUESTION N°2020-120**

**ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE** : Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale – Désignation d'un représentant – Annule et remplace la délibération du 03 juin 2020

**RAPPORTEUR** : Monsieur Benoît ROUSSEL

---

La commune dispose au titre des délégués communaux d'un siège au sein de l'Assemblée du Territoire du Parc Naturel Régional

Lors du Conseil Municipal du 03 juin dernier, Madame Hélène FAYEULLE a été désignée.

Madame FAYEULLE y siège au titre de la CAPSO.

Aussi, il convient de modifier la désignation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

- de désigner Monsieur Sébastien BERNARD

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 15 octobre 2020

Le Maire,

Benoît ROUSSEL